

*Amendement permettant l'application des dispositions des deux derniers alinéas de l'article 99 et du dernier alinéa de l'article 55 du Règlement*

ART. 6

N° 1316

## ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2010

---

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

### AMENDEMENT

N° 1316

présenté par  
M. Michel Raison, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 6**

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« fixées par le décret prévu au II de l'article 1<sup>er</sup> bis précité »,

les mots :

« prévues en application du II de l'article 1<sup>er</sup> bis de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 précitée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.